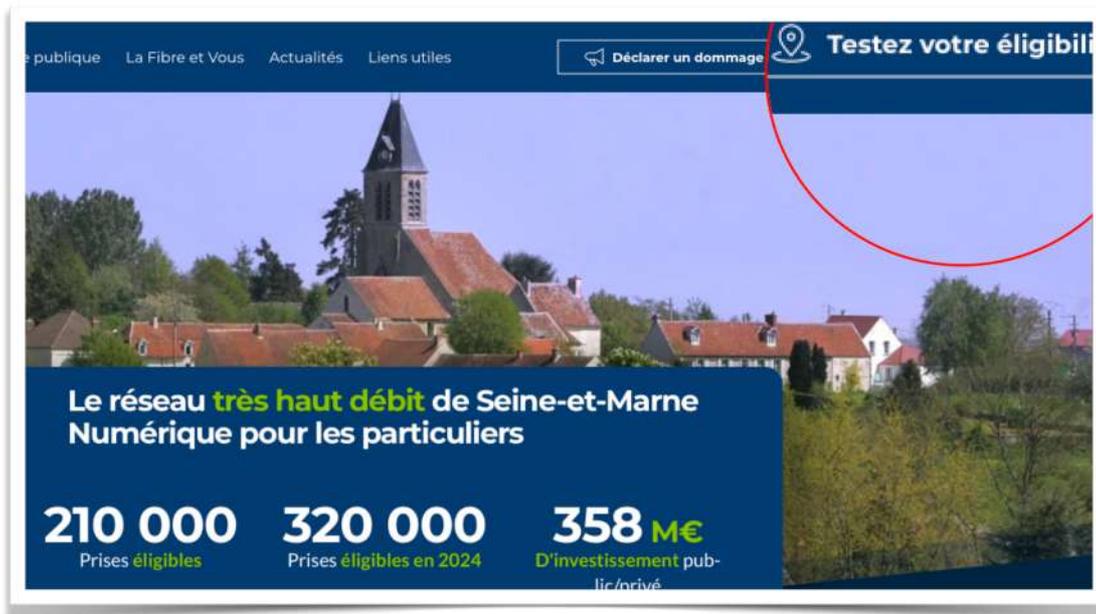


NOTE D'INFORMATION FIBRE OPTIQUE

Le 20/03/2023



Le réseau **très haut débit** de Seine-et-Marne
Numérique pour les particuliers

210 000 Prises éligibles	320 000 Prises éligibles en 2024	358 M€ D'investissement public/privé
------------------------------------	--	--

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EST TERMINÉ

Le réseau fibre est déployé sur toute la commune depuis le 17/03/2023.
Le délai de raccordement de votre logement sera propre à chaque opérateur.

Les réseaux fibre exploités par XpFibre sont ouverts à tous les opérateurs de service désirant vous proposer leur abonnement fibre.

Le parcours utilisé par XpFibre pour déployer la fibre est celui du câble téléphonique installé historiquement.

VOTRE LOGEMENT EST-IL ELIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ?

Effectuez
dès maintenant
un test d'éligibilité
sur le site

[https://xpfibre.com/
testez-votre-eligibilite](https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite)



VOTRE LOGEMENT N'EST PAS RÉFÉRENCÉ ?

Depuis le site
<https://xpfibre.com>,
vous pouvez
cliquer sur la rubrique
«liens utiles» puis
«une question ?»
afin de connaître
la démarche
à suivre pour déclarer
votre logement.

SI VOTRE RUE EST DESSERVIE EN SOUTERRAIN

Déploiement de la fibre dans les fourreaux existants principalement ceux réservés aux réseaux télécoms ou appartenant à votre commune.

SI VOTRE RUE EST DESSERVIE EN FAÇADE

Déploiement de la fibre en suivant le cheminement existant des réseaux télécoms. Dans ce cas, le passage de la fibre nécessite la pose de boîtier sur les façades. Cette dernière est conditionnée par l'autorisation des propriétaires. Une non-réponse ou un refus de conventionnement peut bloquer l'accès à la fibre pour plusieurs voisins.

SI VOTRE RUE EST DESSERVIE EN AÉRIEN

Utilisation des poteaux existants appartenant à Orange ou Enedis.

NOTE D'INFORMATION FIBRE OPTIQUE

Le 20/03/2023

Le raccordement de votre logement n'est déclenché qu'à la souscription auprès d'un opérateur.

Le délai pour le raccordement d'un logement peut varier entre 4 et 8 semaines une fois la commande passée par votre opérateur et reçue par XpFibre (sous réserve de récupération et disponibilité des infrastructures télécoms existantes)

Où seront installées la Prise Terminale Optique (PTO) et la box ?

À proximité de votre prise téléphonique actuelle ou, pour les logements récents, dans la partie télécom de votre coffret électrique.

Votre seul interlocuteur reste votre opérateur.

IL EST INUTILE DE VOUS RAPPROCHER DE LA MAIRIE OU DE XPFIBRE POUR EFFECTUER VOTRE RACCORDEMENT.

Le coût d'accès à la fibre

Il peut varier en fonction des réseaux et des opérateurs. Se renseigner directement auprès des opérateurs de services.

L'arrivée d'une nouvelle technologie basée sur le support fibre optique est un élément clé pour le confort des citoyens, l'activité des entreprises et des commerçants de la commune.

Le déploiement de la fibre est un levier d'accès au monde du numérique qui améliorera le service à nos citoyens et l'attractivité de notre territoire. Les potentiels offerts par la fibre sont multiples.

Il y a l'aspect performance et vitesse de connexion, pour les citoyens et les entreprises.

Le très haut débit va permettre aux usagers de booster les téléchargements légaux, d'augmenter les possibilités d'échanges rapides de fichiers volumineux, de passer au télétravail ou encore de profiter des avancées récentes du stockage dématérialisé des données.

Attention aux offres promotionnelles par email, par téléphone ou internet car les arnaques sont nombreuses.

Préférez le site internet officiel ou la boutique officielle de votre opérateur pour souscrire votre abonnement.

LISTE DES OPÉRATEURS PRÉSENTS SUR NOTRE TERRITOIRE

